



LE CALENDRIER DE L'AVENT DE LA DIRECTION ?

Compte-rendu du CTE du 13 décembre 2022. 7 Représentants CGT, 2 FO

Le Directeur et le DRH envisagent, selon leur expression, d'« harmoniser » la RTT. Les agents actuellement en 7h36 augmenteraient de quelques minutes leur temps de travail journalier et bénéficieraient ainsi de deux RTT supplémentaires...

Magie de Noël ? Gourmandise dans le calendrier de l'avent de la Direction ? A voir...

1- AVANCEMENT DE GRADE

Depuis l'année dernière les règles pour changer de grade ont été modifiées. L'ancien système a été supprimé et remplacé par une véritable usine à gaz proposée au CTE du 23/03/21, suite à la suppression de la note. Les règles statutaires demeurent, mais le classement local est désormais conditionné exclusivement par l'entretien annuel professionnel. Exit toutes références à l'ancienneté! Jusqu'à l'intervention de la CGT pour réintroduire un paramètre ancienneté (voir compte rendu du CTE du 18/10/22.)

Commentaires CGT:

En 2021 nous avions **voté contre** les nouvelles règles d'avancement de grade. Elles ont eu un impact **catastrophique** sur le déroulement de carrière des agents et les possibilités de changement de grade. De nombreux agents, parfois avec 20 ans d'ancienneté, n'ont toujours pas accédé au grade supérieur.

C'est une anomalie majeure que nous avions dénoncée. Pour corriger le tir la CGT a demandé qu'un paramètre ancienneté soit réintroduit.

La CGT a obtenu satisfaction suite à une réunion le 18/10/22 avec le DRH. <u>Mais en partie seulement</u>. La CGT a proposé 60% pour l'entretien professionnel et 40% pour l'ancienneté. La Direction a imposé 70% pour l'entretien et 30% pour l'ancienneté...

Pour rappel, la **catégorie C, souvent exclue** de nombreux protocoles nationaux, voir les dernières grilles de salaires dénoncées par la CGT, est régulièrement pénalisée.

Sous impulsion de la CGT, la Direction fera l'année prochaine un geste pour eux. Mais pourquoi ne pas le faire de suite, comme demandé par la CGT!

Cette avancée sur la réintroduction d'un critère ancienneté, **gagnée par la CGT**, constitue un pas en avant pour des changements de grade qui tiennent un peu plus compte de l'ancienneté des agents.

Mais il reste du chemin à faire et nous allons continuer notre action.

Vote: CGT abs, FO idem

2- QUESTIONS FINANCIERES

La situation financière est dégradée : Le déficit est de 3.2 millions d'euros. Prévisions pour 2023 : 4.3 millions !

Commentaires CGT:

Les notifications des autorités de tutelles sont quasi inexistantes, les règles pour le financement de certaines activités sont floues ou inconnues.

Une chose est sure, le CH Lavaur, comme la plupart des hôpitaux publics, est malmené : ONDAM catastrophique, sous financement, pénurie d'agents, protocoles non financés, baisse d'activité liée au manque de médecins, fermeture de

lits, de services, etc... Qui dit pire?

Vote Plan Global Financement Pluriannuel: CGT contre. FO abs

3- HARMONISATION DES RTT POUR TOUS LES AGENTS

Le Directeur et le DRH souhaite augmenter le nombre de RTT des agents actuellement en 7h36 ! Ces derniers passeraient en 7h42 (!) et bénéficieraient alors de 20 RTT (moins un jour de solidarité personnes âgées).

Commentaires CGT:

Que penser de cette générosité subite ? Une gourmandise dans le calendrier de l'avent de la Direction ? Pourquoi 7h42 et pas 7h40 ? Bon on ne va pas chipoter pour 2 minutes, mais bon...

Au final ils proposent que les agents en 7h36 travaillent 6 minutes de plus par jour, avec d'après eux une incidence sur les temps de transmissions. Mouais....

Au regard de cette proposition, nous avons rappelé : Si les accords 35h sont revus, cela se fera avec les syndicats et tous les agents concernés. La CGT les consultera pour avoir leur avis et décider avec eux.

3- QUESTIONS CGT

a) Accès à un cadeau pour les enfants des agents contractuels

La Direction précise que c'est le cas pour les CDI. Nous avons demandé que la situation des agents en CDD soit examinée. Le DRH ne souhaite pas faire un cadeau à des agents en CDD depuis peu au cas où il quitte l'établissement dans la foulée...

b) Bilan utilisation HUBLO

HUBLO ne doit pas masquer deux choses. 1) la faiblesse de nos rémunérations et 2) la faiblesse de nos effectifs.

Trop de postes non pourvus sont complétés par HUBLO ou par l'équipe de suppléance. C'est anormal.

c) Anticipation de nombreux départs dans les mois qui suivent

Nous demandons que cette anticipation soit réalisée afin de ne pas se retrouver démunis devant les nombreux départs qui se profilent d'ici peu.

On a parfois l'impression que rien n'est anticipé. Mais peut être anticipons nous beaucoup trop?!!!

d) Modalités d'indemnisation des heures supplémentaires

Suite au mouvement de grève de la CGT du mois de mars et à la revendication des Urgences, nous avons obtenu un dispositif d'indemnisation des heures sup de ce service. A l'occasion de ce CTE nous avons demandé que des possibilités d'indemnisation soient proposées aux agents des autres services qui le souhaiteraient.

e) Accès à la formation infirmière pour les agents de catégorie C

La politique actuelle de l'établissement : seuls les AS peuvent en bénéficier. La CGT a demandé que tous les agents de

la catégorie C puissent y accéder. Notre requête a été entendue et nous vérifierons son application.

5- CONCLUSION

Nous ne croyons plus au Père Noël!

Nous prenons acte du « désir ardent » de la

Direction de vouloir faire « passer » les agents
disposant actuellement de 18 RTT, à 20 RTT,
en augmentant de 6 minutes par jour
leurs horaires actuels! (7h42 au lieu de 7h36...)

Quand on voit la pagaille actuelle avec les RTT,
on se demande bien ce que ça fera avec deux
RTT de plus!!

Dans tous les cas les syndicats et les agents concernés devront être consultés.

La CGT informera les agents, c'est sûr. Joyeux Noël à tous!

